

Berne, le 3 juillet 2017

Communiqué de presse

L'hôpital cantonal des Grisons reçoit la Rose d'hôpital

L'hôpital cantonal des Grisons renforce son attractivité en tant qu'employeur régional par le biais de sept mesures. Pour rendre hommage aux efforts entrepris, l'Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC) décerne la Rose d'hôpital 2016 à la direction de l'établissement. Le prix récompense les solutions progressistes de l'hôpital dans les domaines de la planification de carrière, des mesures favorables à la famille, du temps partiel et du retour au travail.

L'hôpital cantonal des Grisons veut être perçu comme un employeur attractif. Cet objectif n'est pas seulement inscrit dans la stratégie d'entreprise: depuis début 2016, l'hôpital entreprend des efforts concrets dans ce sens. En décernant la Rose d'hôpital, l'ASMAC rend hommage aux mesures prises et veut ainsi encourager d'autres hôpitaux et cliniques à poursuivre leurs efforts pour améliorer les conditions de travail.

Pour en arriver à cette décision stratégique, un groupe de travail hétérogène de l'hôpital cantonal des Grisons composé de collaborateurs a préalablement analysé différents thèmes: travail à temps partiel, planification de carrière, enseignement moderne, compatibilité entre famille et profession et retour à la profession de médecin. Le groupe a ensuite élaboré des propositions d'avenir qu'il a présenté à la direction fin 2015. Les propositions ont été approuvées et sont actuellement mises en œuvre (voir encadré).

Le président de l'ASMAC, Daniel Schröpfer, espère que d'autres hôpitaux et cliniques suivront l'exemple des Grisons: «Il reste encore beaucoup à faire dans les domaines de la mise en œuvre de la loi sur le travail et des offres novatrices pour les collaborateurs.». Arnold Bachmann, président de la direction de l'hôpital cantonal des Grisons déclare: «Nous ne pouvons pas nous contenter de parler de la pénurie de spécialistes – ce qui compte au final, ce sont les actes concrets. Nous sommes ravis que notre action soit reconnue avec cette Rose d'hôpital par la principale association des médecins-assistants et chefs de clinique de Suisse.»

Contact

Si vous avez des questions, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition:

ASMAC:

Marcel Marti, responsable politique et communication / directeur adjoint

Tél. 031 350 44 82.

E-mail: marti@vsao.ch

Hôpital cantonal des Grisons:

Dajan Roman, responsable de la communication d'entreprise

Tél. 081 256 70 07.

E-mail: dajan.roman@ksgr.ch

Mesure stratégique 1:

Planification de carrière structurée à tous les niveaux hiérarchiques, indépendamment du taux d'occupation. Etat actuel: mise en œuvre en cours dans les services.

Mesure stratégique 2:

Le travail à temps partiel est encouragé dans tous les services, notamment lors de la mise au concours de postes. Des modèles de travail flexibles et adaptés à la famille sont mis en œuvre dans le cadre des possibilités locales. Etat actuel: mise en œuvre en cours dans les services avec l'aide du service du personnel.

Mesure stratégique 3:

Le retour à l'activité d'anciennes collaboratrices après la grossesse est une priorité qui est expressément encouragée. Le plan de carrière et le retour au travail sont établis et planifiés avant le congé maternité. Etat actuel: mise en œuvre individuelle en cours dans les services.

Mesure stratégique 4:

Les formations continues indépendantes du lieu et de l'heure sont à la disposition de tous les collaborateurs sous forme électronique. Etat actuel: la mise en place d'une bibliothèque de formation continue électronique est activement soutenue.

Mesure stratégique 5:

L'hôpital met à disposition de tous les collaborateurs intéressés des possibilités de prise en charge extrafamiliale. Si nécessaire, le nombre de places de crèches est augmenté. Etat actuel: le nombre de places de crèches a été augmenté. De plus, une extension de la prise en charge des enfants est évaluée. Des travaux sont également en cours pour créer un système incitatif pour la crèche, afin d'octroyer le plus grand nombre possible de places aux collaborateurs de l'hôpital.

Mesure stratégique 6:

Règlementation particulière concernant les places de stationnement pour les collaborateurs avec enfants en bas âge pour faciliter la prise en charge externe des enfants. Etat actuel: mise en œuvre terminée.

Mesure stratégique 7:

L'hôpital cantonal des Grisons soutient les parents avec un congé parental subobligatoire. Pour les mères, l'hôpital cantonal des Grisons assume 90 pourcent des frais de salaire (minimum légal 80%) pendant le congé maternité. Il peut déjà être entamé 14 jours avant la date de naissance prévue. Pour les pères, le congé payé a été prolongé de 3 à 5 jours (= 1 semaine). Etat actuel: mise en œuvre et ancrage dans le nouveau règlement du personnel terminés.



ASMAC – Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique

L'association professionnelle ASMAC défend en tant qu'association indépendante les intérêts professionnels, politiques et économiques des médecins employés en Suisse, en particulier des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique.